



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE  
  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 3 avril 2013

CM 2216/13

CONSULT  
CES

**COMMUNICATION**

**CONSULTATION**

---

Correspondant : [dri.consult@consilium.europa.eu](mailto:dri.consult@consilium.europa.eu)

Tél. : +32.2-281.9933, Mme MRAZEKOVA, Direction Relations interinstitutionnelles

---

Objet: **Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,**

**sur une proposition modifiée de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la transparence des mesures régissant la fixation des prix des médicaments à usage humain et leur inclusion dans le champ d'application des systèmes publics d'assurance-maladie**

**[réf. 2012/0035 (COD) - COM(2013) 168 final/2 - doc. 7452/1/13 REV 1]**

---

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **8 avril 2013 à 12h00** par e-mail ([dri.consult@consilium.europa.eu](mailto:dri.consult@consilium.europa.eu)) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.